

3 JOURNAL COACH

Entrée dans le journal	Deadline	Effectué	Détails / Remarques
Contact avec la direction du camp (Début de l'année)		<input type="checkbox"/>	
Ouvrir de l'offre dans la BDNS (Au plus tard avant la commande de matériel de prêt et de cartes nationales)		<input type="checkbox"/>	N° de l'offre :
Visite de concile		<input type="checkbox"/>	
Autorisation de la comune/canton pour le terrain de camp		<input type="checkbox"/>	
Actualiser et compléter la BDNS (Au plus tard avant le début du camp)		<input type="checkbox"/>	
Matériel de prêt/ Cartes nationales (5 semaines avant le camp)		<input type="checkbox"/>	
Évaluation du programme (3 semaines avant le camp)		<input type="checkbox"/>	
Inscription à la REGA (2 jours avant le début du camp)		<input type="checkbox"/>	
Visite du camp		<input type="checkbox"/>	
Clôturer le camp sur la BDNS (Au plus tard 4 semaines après la fin du camp)		<input type="checkbox"/>	
Évaluation		<input type="checkbox"/>	
Autres		<input type="checkbox"/>	

4 DOSSIER DE CAMP

Le dossier contient au minimum (selon la brochure SdC/T « camp ») :

- Un programme général complet
- Trois axes/objectifs pour le camp
- Un programme détaillé pour chaque activité avec une variante en cas de mauvaises conditions.
- Tracé, cartes et profils de marches pour chaque randonnée.
- Un concept de sécurité pour tout le camp ; Tout comme pour chaque activité individuelle avec des exigences de sécurité plus élevées, ou pour les activités dans les domaines de sécurité.
- Les règles du camp pour les participant·e·s ; tout comme pour la maîtrise du camp.
- Les informations concernant le camp pour les participant·e·s

5 CONDITIONS-CADRES

5.1 GÉNÉRAL

- L'offre comprend au moins un camp de 4 jours ou plus ; les autres camps de la même offre durent au moins 3 jours.
- Le camp compte au moins 12 participant·e·s.
- Pendant toute la durée du camp, un nombre suffisant de moniteur·trice·s J+S reconnus SdC/T (SdC/T-enfants et/ou SdC/T-jeunes) sont engagé·e·s.
- Il y a au moins deux moniteur·trice·s J+S reconnus (SdC/T-enfants et/ou SC/T-jeunes)
(Camps avec un groupe cible enfants ou jeunes = SdC/T-enfants ou SdC/T-jeunes)
(Camps/groupes avec un groupe cible mixte = SdC/T-enfants et SdC/T-jeunes)
(Enfants = 5-10 ans ; jeunes = 10-20 ans ; mixtes = 5-20 ans)
- La direction du camp dispose du module « Chef·fe de camp ».
- Aucune activité dans un domaine de sécurité n'est organisée avec les enfants (5-10 ans).

5.2 CONDITIONS DE CONTENU

- Le programme est adapté à l'âge et aux besoins des participant·e·s.
(Dans les camps mixtes, les différents besoins des deux groupes cibles sont pris en compte.)
- Le programme est équilibré et varié.
- Des expériences ludiques et sportives variées et sensées (différentes formes caractéristiques, formes fondamentales de mouvements et de jeux) sont proposées.
- Un thème de camp ou un « fil rouge » suivi durant le camp.
- Le camp comporte un ou plusieurs temps forts.
- De manière générale, des variantes en cas de mauvais temps ont également été envisagées pour le programme.
- Chaque jour de camp comporte au moins 4 heures d'activité J+S (activité de camp, sport de camp), dont au moins 2 heures de sport de camp.
- Ces activités sont à chaque fois réparties sur 2 des 3 parties de la journée (matin, après-midi, soir).
- Les activités J+S durent au moins 30 min.
- Chaque Bloc est suffisamment détaillé et clair.
(Même pour les personnes qui n'ont pas été impliquées dans la planification. Les annexes sont jointes).

5.3 ACTIVITÉS DE CAMP

- Les activités de camp répondent aux critères requis (pour la communauté du camp, participation active de tous les participant·e·s, caractère de formation)
- Des descriptifs de blocs sont disponibles pour toutes les activités de camp.
- Les domaines thématiques choisis sont indiqués dans la brochure « Bases du SdC/T ».

5.4 SPORTS DE CAMP

- Chaque bloc de sport de camp est structuré en trois parties (mise en train, partie principale, retour au calme). Exceptions : randonnées, trekkings et tours à vélo.
- Chaque bloc de sport de camp répond au concept de : rire, apprendre, performer)
- Des descriptifs de blocs sont disponibles pour toutes les sports de camp.
- Les descriptions des blocs sont conformes aux dispositions formelles (heure, lieu, déroulement).

5.5 RANDONNÉES / TREKKING / TOURS À VÉLO

- La description contient des informations sur l'itinéraire (extrait de carte avec l'itinéraire tracé).
- Un profil de marche ou de conduite est disponible.
- Un concept de sécurité séparé est disponible.
- La randonnée/le tour se déroule dans les secteurs T1 - T3 sans passages clés nombreux et/ou plus longs dans le secteur T3. Ainsi que sans bivouac au-dessus de la limite de la cime des arbres.
- La randonnée/le tour a été reconnu : Oui Non
Quand :

6 SÉCURITÉ

6.1 QUESTIONS DE SÉCURITÉ

- Les règles de sécurité sont respectées conformément aux prescriptions de la discipline sportive et à la brochure « Bases du SdC/T ».
- Le camp dispose d'un concept de sécurité adapté à sa taille.
- La maîtrise du camp a discuté du concept de sécurité du camp, des mesures à prendre pour éviter les accidents et du comportement à adopter en cas d'urgence.
- Les feuilles maladies de toutes les moniteur·trice·s et participant·e·s sont remplies et la manière dont elles sont collectées/classées/transportées est réglée.
- Les parents sont informés des activités du camp (équipement spécial, exigences, etc.)
- Les parents ont été informés par écrit que l'assurance incombe aux participant·e·s.
- Pour les activités spéciales en dehors des activités J+S, il existe des concepts de sécurité séparés.
- Des règles concernant la gestion des substances addictives ont été établies pour les participant·e·s et les moniteur·trice·s.
- Aucun sport interdit dans J+S n'est pratiquée
- La direction du camp connaît le concept de crise de son association régionale et des U.C. Suisses.

6.2 ACTIVITÉS DANS UN DOMAINE DE SÉCURITÉ

- Les activités dans le domaine de sécurité sont prévues : Eau Montagne Hiver
 - Au moins 1 moniteur·trice J+S du domaine de sécurité dirige l'activité
Nom :
 - L'activité a été évaluée par un·e expert·e J+S dans le domaine de sécurité.
Nom :
 - L'activité répond aux exigences et a été approuvée.
Date / signature :

- Les activités dans le domaine de sécurité sont prévues : Eau Montagne Hiver
 - Au moins 1 moniteur·trice J+S du domaine de sécurité dirige l'activité
Nom :
 - L'activité a été évaluée par un·e expert·e J+S dans le domaine de sécurité.
Nom :
 - L'activité répond aux exigences et a été approuvée.
Date / signature :

6.3 ACTIVITÉS À RISQUE ACCRU

- Des activités à risque accru sont prévues.
 - Les « [directives pour les offres à risque accru](#) » sont respectées.
 - Les « [directives dans le domaine des techniques de corde et de pionnier](#) » sont respectées.

6.4 ACTIVITÉS EXTERNES

- Des activités sous la responsabilité d'un organisateur externe sont prévues.
 - L'organisateur assume la responsabilité de l'activité qu'il propose (vérifier éventuellement le contrat).
Activité :
Prestataire :

6.5 ACTIVITÉS DANS ET SUR L'EAU

- Des activités dans et sur l'eau sont prévues.
 - Bain surveillé (piscine couverte/en plein air/en lac/en rivière) :
Il y a au moins 1 personne ayant réussi le module J+S eau SdC/T (ou le brevet SSS base pool).
Nom :
 - Piscine non surveillée :
Il y a au moins 1 personne ayant réussi le module J+S eau SdC/T (ou le brevet SSS plus pool).
Nom :
 - Lac non surveillé :
Il y a au moins 1 personne ayant réussi le module J+S eau SdC/T (ou le module SSS lac).
Nom :
 - Nages en rivière :
Il y a au moins 1 personne ayant réussi le module J+S dans le domaine de la sécurité eau (ou le module SSS rivière).
Nom :

7 NOTES

Le programme de camp est évalué par des coaches J+S. Toutes les activités dans un domaine de sécurité doivent en outre être autorisées avant leur réalisation par un-e expert-e J+S SdC/T disposant d'une reconnaissance supplémentaire dans le domaine de sécurité correspondant. Cet-te expert-e J+S doit être ajoutée à l'offre J+S dès son ouverture sur la BDNS. Une liste des experts dans les domaines de sécurité peut être obtenue auprès du-de la CàF.

La liste de contrôle actuelle peut être obtenue auprès du-de la CàF. Son exhaustivité n'est pas garantie. Elle se base sur la liste de contrôle de coach de [Jeunesse+Sport](#).

Derniers changements

31.01.2022	Version 3.0
31.01.2023	Version 3.1
08.03.2024	Version 3.2
10.01.2025	Version 3.3